

Notes d'Anthroponymie

(Causerie sur l'origine et le sens de quelques noms
de famille remarquables)

par JULES FELLER.

Lorsque l'esprit est entraîné à investiguer sur les questions de langage, cette manie continue à fonctionner au cours de toute lecture. Elle nous saisit au milieu du roman ou du journal que nous lisons, dans une conversation, dans une leçon ; elle nous poursuit parfois en rêve, car il y a des rêves étymologiques ! Ni les noms des lieux ni ceux des personnes ne sont exclus de ces élucubrations. On en rencontre de si drôles ! De si énigmatiques ! Ils vous accrochent au passage comme des épines d'églantier dans un sentier étroit. Par malheur, on néglige le plus souvent de noter le problème qui se pose ou la solution entrevue. Devant une enseigne suggestive, il faut marcher au lieu de tirer calepin et crayon. Dans une conversation, le geste semblerait pédantesque. Dans une lecture, on essaie de secouer l'idée malencontreuse : *age quod agis* ! On se promet de se souvenir, mais on ne se souvient jamais. Assez rares sont les cas où l'on a la patience de jeter le mot sur une fiche pour l'étudier plus tard à loisir. J'ai rassemblé quelques-unes de ces épaves, vieilles parfois d'un demi-siècle. Classées et corrigées, elles pourront être utiles à

d'autres, à titre de curiosités onomastiques ou comme un levain pour susciter des explications analogues. Les théories générales sur les origines et la propagation des noms propres sont assez connues : c'est la matière elle-même, infinie, protéiforme, qui a surtout besoin d'être étudiée.

I. — Les noms de famille issus de prénoms sont les plus faciles à reconnaître et à interpréter. Il y a cependant des exceptions. Quand le nom propre ressemble à quelque nom d'objet usuel, on croit trop facilement que le nom de la personne est un sobriquet tiré de cet objet. On tombe alors dans l'étymologie populaire. On se demande par suite de quelle comparaison bizarre on est arrivé à nommer un homme *Gilet*, *Rabot*, *Gazon*, etc. Or *Gilet* ne vient pas du vêtement : c'est un nom dérivé de *Gille* (*Ægidius*), comme *Gilon*, *Gilot*, *Gilain*, *Gilkin*, *Gilson*. Ici, à vrai dire, il existe un rapport entre le vêtement et la personne, mais ce rapport est à l'inverse de ce qu'on croit : le *gilet* est la veste sans manches que portaient les *gilles* au théâtre de la foire.

Il en est de même de *Rabot*. C'est le *Ratbold* germanique, nom propre individuel, qui a produit des noms de famille sous les formes *Rabaud*, *Rabaut*, *Rabot*. L'instrument de menuiserie, que le *Dictionnaire général* déclare d'origine inconnue, a dû être dénommé du nom de son inventeur, comme le vernier, le quinquet, le carcel. Ce n'est pas l'opinion de DIEZ, ni de LITTRÉ ni de SCHELER, qui s'appuient sur le verbe *rabouter*, mais cette question ne peut être élucidée ici.

Gazon, que j'ai rencontré comme nom de famille à Ensisval, n'a rien à voir avec le gazon de nos prés. Cette forme en *g* initial est une francisation du vieux nom germanique *Wazo*. Ces noms en *-o*, en passant dans le latin médiéval, se déclinaient sur le modèle de *sermo*, génitif *sermonis* ; de là ils ont passé en roman et ont subsisté sous la forme du

cas régime. Le wallon, qui conserve le *w* germanique dit *Wazon*, le français *Gazon*. On connaît l'évêque de Liège *Wazon* et la rue *Wazon* qui en rappelle le souvenir. Il y a un « *Wazonis custodis* » dans une charte d'Otbert pour l'acquisition de Couvin en 1906. Quant au nom commun *gazon*, en wallon *wazon*, il vient du germ. *waze*, qui est en allemand moderne *wasen*.

Herbette, nom d'un représentant de la France à Liège, n'a aucun rapport avec l'herbe ou herbette des pastorales. C'est une forme de *Herbert*, soit masculine par conservation du *t* final dans la prononciation comme dans *Lambrette* issu de *Lambrecht*, soit féminisée. Au contraire *Herbeto*, qui fut le nom d'un prêtre liégeois, semble provenir d'une latinisation de *herbeto* ou *a herbeto*, de *herb-etum*, lieu herbeux, pâturage.

Gohy n'est pas le wallon *gohî* ou *cohî*, le coffin des faucheurs : c'est le nom germanique *Walher*, qui est devenu en wallon *Wauhîr*, *Wohî* ou *Wâhî*, en français *Gohier*. On connaît en Wallonie saint *Walhère* d'Onhay, que le peuple nomme saint *Wohy* ou *Bohy*.

Ratier ou *Rathier* n'a rien à démêler avec la profession de chasseur de rats, mais avec le germ. *Rat-her*.

Contrain, nom d'un opticien à Verviers, fait penser bien indûment au participe *contraint* : c'est une forme dialectale de *Gontran*, issu du germ. *Gund-hramn*. — *Michot*, qui paraît se rattacher à *niche* et *michot* n'est qu'un dérivé de *Michel*, ainsi que la forme féminine *Michotte*. — *Humblet* ne vient pas de *humble*, mais est un diminutif de *Humbert*. — *Gobelet* et *Goblet* proviennent de *Gobert* ; *Marcotte* de *Marc* ; *Mathon*, *Mathelot*, loin de signifier grumeaux et marin, sont des dérivés de *Mathias*.

Il m'est arrivé jadis, dans le *Bulletin de folklore* d'EUGÈNE MONSEUR, où je faisais vers 1892 des articles de « Flore populaire wallonne », d'expliquer le nom de famille ar-

dennais *Genin*, en wallon *Djènin*, comme un sobriquet issu d'un nom de plante à fleur jaune (*djènin*, de *djène*, jaune). C'était bien romantique : mais je ne l'ai senti qu'au lendemain de la publication ! Ce nom de famille correspond simplement au français *Jehennin*, *Jehannin*, *Jeannin*, *Janin*, dérivés de Jehan. Le changement de *a* en *e* existe aussi dans *Dj'hène*, *Djène* fr. *Jeanne*.

II. — On peut constater le même conflit entre l'impression première et le sens réel pour d'autres noms, qui sont des noms de métiers oubliés ou peu connus. *Prou* sera rapproché, par un lettré qui connaît l'expression survivante « ni peu ni prou », de ce dernier mot ; et il ne fera guère d'effort, — c'est un des caractères de l'étymologie populaire, — pour donner quelque vraisemblance logique à cette provenance adverbiale d'un nom propre. *Prou*, sous une forme mieux conservée *Proust*, est une contraction de *prévost* (*praepositus*). On trouve aussi *provost*, d'où l'allemand *Probst*.

Vigier, *Viguiier*, et sous une forme plus populaire *Veyer*, *Le Veyer*, viennent de *Vicarius*, l'ancien intendant représentant du propriétaire.

Royer n'est pas un dérivé de *roi*, c'est le charron qui fait des roues, en bas-latin *rotarius*.

Le nom propre *Maistriaux*, que j'ai connu à Verviers, n'a pas d'accointance avec *maistri* maîtriser. Il représente le picard *menestrial*, ancien français *ménestrel*. Le français moderne dit *ménétrier* avec un autre suffixe, mais le wallon a contracté *m'nestré* en *mestré* et le picard *menestrial* en *mestriau*. *Mestré* existe aussi comme nom de famille dans la région verviétoise, mais les *Maistriaux* doivent provenir du Hainaut.

Salpéteur n'est pas une injure ! Il signifie salpétrier, vendeur de salpêtre. Cf. DU CANGE, v^o *salpetra* > *salpeta*.

III. — C'est surtout quand le nom propre est d'un autre dialecte ou de langue étrangère que l'on est exposé à l'interpréter par des ressemblances superficielles. *Nickel* n'est pas un nom de métal : c'est une des formes du nom de *Nicolas* usitée dans le Grand-Duché de Luxembourg. Il a subi, comme *Barthel* (*Bartholomeus*) l'ablation de la finale.

Dôme, *Doome* évoque en vain le dôme d'une cathédrale. Il faut savoir qu'en pays flamand *Adam* devient *Dâm*, *Dôm*. Quand les *Dôm* émigrent en pays wallon, les scribes affublent leur nom d'un *e* final. De ce *Dôm* vient *Domken*, *Domkenne* en wallon.

Pietre n'a rien de l'adjectif français *piètre*. C'est encore le *Peter* flamand qui est wallonisé en *Piètre*, *Piette*. L'*e* de la première syllabe est diphtongué comme dans le français *Pierre*, mais *-ter* subit la métathèse en *-tre*, puis *-tre* se réduit à *-te* parce que le wallon ne prononce pas deux consonnes finales. Le dérivé flamand *Peterken* devient chez nous *Péturkenne* ou *Péturquenne*.

Dejong, *Dejonc* est un nom de famille assez fréquent en Wallonie. A Ensisval il se prononce *dè-djon*, ce qui prouve qu'on l'assimile au *jonc* nom de plante. Mais par quelle comparaison un brin de jonc peut-il intervenir dans un nom de famille? Il faudrait au moins, en ce cas, que le nom fût au pluriel comme collectif. En réalité c'est tout simplement le flamand *de jong*, le jeune. Les familles qui ont su conserver mieux l'intégrité de leur nom écrivent *de Jonge*, *de Jonghe*, ce qui tranche la question.

Au contraire un nom indigène peut revêtir un aspect exotique. J'ai trouvé, par une singulière coïncidence, dans le *Cartulaire de Saint-Hubert*, un *Jean Moreas* échevin de Freux. Ce nom vient-il de Grèce, de la Morée, d'où le poète Jean Moréas prétendait tirer son nom? Il s'explique sans courir si loin. Ce *Moreas* est le nom bien wallon de *Moré*, le noir. Seulement il est écrit *Morea* suivant une

mode graphique ancienne, parce que le suffixe *-ellum* se diptongue en *éél*, *èal*, *èa*. L'*s* finale est celle de l'ancien nominatif. Après tout, le nom du poète français n'est peut-être pas plus grec que celui-là !

IV. — Quand le nom ancien a subsisté au complet, sans apocope ni addition, il ne sera pas néanmoins toujours facile de le rapporter à ses origines. La disparition, même légale, d'une consonne intervocalique, d'une consonne absorbée par la consonne suivante, un changement de voyelle, une altération de graphie en apparence légère, suffisent pour dérouter l'explication.

On a donné le nom de *Thiéfry* à une rue de Bruxelles. Qu'est-ce que *Thiéfry*? Le « *Cartulaire de Stavelot-Malmedy* », m'en donne la clef : « *Theofridi...* » (p. 7). Le *d* intervocalique a disparu comme dans Thionville : *Theodonis villa*. *Theodoricus* devient aussi *Thierry*, en wallon *Tîri*, qu'on écrit *Thiry*. Notre *Theodofrid* aurait pu, suivant les circonstances, fournir *Thiefroid*, *Thiefroy*, *Thiefroi*, *Thiefred*, *Thiefrid*, *Thiefry*, en w. *Tîfreû* comme *Godefreû*.

Gueury, que je rencontre à Ensival et ailleurs, doit avoir un *gu* initial, de région plus méridionale, issu de *w*. La forme wallonne et même picarde serait *Wéry*; cela nous fait remonter à de plus anciens *Wederic*, *Widerich*, de la racine *vid-*.

Herbo, nom du portraitiste bruxellois Léon Herbo, cache sous une graphie tronquée, un *Herbold* ou *Herbaud* issu de *Hari-bald*. *Wybo*, *Wybow*, sous une graphie plus déficiente encore, représente *Wibaud* issu de *Willibald*, en français *Guilbaud*.

Radoux, défiguré par l'*x* de « doux », devrait s'écrire *Radou*, de *Radulf*, *Rad-wulf*.

Joffre, le nom du grand général français, devrait au moins se lire *Joffré*. Les variantes sont *Jouffroy*, *Geoffroy*,

l'anglais *Jeffrie* ; elles nous permettent de remonter à des formes des IX-XI^e siècles *Joffrid*, *Joffred* ou *Jofred*, issues de *Gaud- Frid*.

Tancré, nom de famille à Verviers, *Tangré* dans le poème *Godefroid de Bouillon* vers 3823, est le *Tancrède* de la *Jérusalem délivrée* et le *Dank-rât* des *Nibelungen*.

Witmeur, nom d'un de nos collègues de Liège, est francisé par la finale *-eur*. Les Allemands ont *Widmer*, *Wittmer*, et ce nom est plus anciennement *Widmar*, *Widemar*, dans la *Chronique de Sigebert Widiomar*.

On trouve à foison en pays wallon des *Stine*, *Stienne* et même *Stenne*. La dernière forme provient d'un relâchement de prononciation ; la première doit se lire *Stîne*, contraction de *Stienne* ; enfin *Stienne* nous rappelle le français *Estienne*, *Etienne*, qui sont, comme on sait, sorties de *Stievène*, forme romane du latin *Stephanus*.

J'ai noté *Didi* comme nom de famille à Ensival. Le mot semble une forme enfantine obtenue par redoublement. Cette première impression est fautive. Il suffit de prononcer *Didî*, avec *î* long, pour y retrouver la forme wallonne de *Didier*, qui vient de *Desiderius*. — Ce *Didier* a un doublet, *Dizier*, dans la même localité. On le retrouve sous la forme *Disyr* dans un document de 1714 qu'a publié J. Peuteman, *Promenade à Soiron*, p. 188.

Il y a dans le *Dictionnaire* de GRANDGAGNAGE (II, 428) un article *Tibi-Warni*. L'expression est donnée comme un substantif, usité à Malmedy, au sens de « sot, niais, badaud ». L'auteur observe que *Warni* pris isolément signifie *Werner* ; puis il renvoie à un article de la page précédente : *Tîbî-haurnî*, locution namuroise. Il n'a pas osé réunir les deux expressions en un seul article, soit que *haurnî* lui ait semblé différent de *warni*, soit qu'il n'ait perçu aucune parenté de signification entre « *tibi-warni* ; sot, niais... » et « raconter one saquè a tîbî-haurnî, à tout venant, à qui veut l'en-

tendre ». Scheler, éditeur du second volume de GRANDGAGNAGE, verse en note (p. 428) un article similaire de Forir : « *Tîbî*, nom d'un personnage imaginaire. *Dîre çoula a Tîbî, a Gâli* (lisez *Gâtî*) ; dire cela à droite et à gauche, à qui veut l'entendre ». Malgré ce nouveau renfort qu'apporte Forir, Scheler ne trouve pas de solution ; il se contente d'ajouter : « Sans doute les composés ci-dessus ont à faire à ce *tibi*, mais une explication historique reste encore à donner ». Essayons de tirer la chose au clair.

D'abord on peut hardiment rectifier les graphies et identifier le malmedien *Tîbî Wárnî* au namurois *Tîbî Haurî*. Le *w* initial s'atténue souvent en une légère aspiration dans la région namuroise : le *Wárnî* liégeois, le *Wárnî* malmedien et ardennais, devient en namurois *Aurnî* ou *Haurî*. C'est le wallon francisé de l'état civil *Warnier*, le français *Garnier*. Quant au sens, la traduction donnée pour Malmedy, sans exemple explicatif, est absolument trop lâche. Partant d'une expression comme « raconter l'affaire à *Tîbî Wárnî* » on l'interprète « raconter au premier badaud venu », ce qui est suffisant, mais on en tire l'équation « *Tîbî Wárnî* = badaud, sot, niais », ce qui devient inexact. Le vrai sens est dans l'exemple de Namur et dans celui de Liège, mais nous ne ferons pas de *Tîbî Wárnî*, *Tîbî Haurî* des noms composés. Forir nous enseigne à les séparer quand il dit : « à *Tîbî à Gâtî* ». Il s'agit là d'une énumération. De même qu'on dit en Ardenne raconter à *m'tchin à m'tchèt*, on a dit ailleurs « raconter à *Tîbî, à Wárnî...* » ou « à *Tîbî, à Gâtî...* ». Dès lors *tibi* est dispensé de représenter le datif latin : c'est un nom propre, et il ne sera pas difficile de l'identifier. C'est le nom germanique *Thibert*, jadis très usité et très propre à être employé comme terme général. *Thibert* est le nom du chat dans le *Roman du Renard*. Un journal flamand d'Anvers porte encore pour titre *Tybaert de cater*. *Thibert* est le nom d'une famille de Sart et d'un grand oculiste de

Liège originaire de cette famille. Philippe Mousket dit dans sa *Chronique*, au vers 566, « *issi uns oirs, Tiebiers ot non* ». On pourrait objecter ici que les noms en *-bert* ont leur forme wallonne en *-biè* (*Lambiè*, *Houbiè*), mais on a des exemples de la contraction postérieure de *-biè* en *-bî*. Ainsi le nom du village de Robertville au nord de Malmedy se prononce *Rubîvèye*, et on ne peut guère expliquer autrement les noms de *Huby* et de *Lamby* (1).

V. — Mais les noms propres ne sont pas seulement obscurcis par ressemblance fortuite avec l'un ou l'autre mot de la langue courante, ou à cause de transformations phonétiques parfois accumulées : ils peuvent être raccourcis, allongés, déformés, à la fois raccourcis par un bout et allongés par l'autre.

Le procédé d'abrègement existait déjà chez les Germains en général et chez les Francs de notre pays. Il donna naissance à une classe de noms d'usage familier, que l'on a dénommés *hypocoristiques* (du grec *hupokorizomai*, parler de façon enfantine, en diminutif, pour paraître plus caressant ; *koré* fillette, *koros* garçonnet, *korizomai* faire l'enfant). Ces noms étaient plus courts que les noms officiels, étant réduits au premier composant, plus un suffixe de déclinaison : *o* et quelquefois *a* pour le masculin, *a* pour le féminin ; il y a aussi des formes nues, sans suffixe. Ces

(1) Je m'aperçois — trop tard ! — qu'il y a une dissertation sur ce *Tibi* dans les *Etymologies* de M. HAUST, p. 248. Je constate que l'article de M. Haust est plus étendu et plus complet : le mien ne correspond qu'au premier paragraphe. J'ai laissé de côté le *tibi dabo*, que donnait aussi GRANDGAGNAGE, comme étranger au nom propre Thibert. L'expression me paraissait vraiment latine, mais détournée par un jeu de mots malicieux. *Tibi* y demeure le datif du pronom, mais *dabo* y prend le sens du wallon *dâbo*, qui signifie en verviétois *sot*, *niais*, par exemple dans ce refrain si populaire de feu HENRI BONHOMME : *t'ès pâr trop dâbô, trop nannê* ! — Comme nos deux articles sont indépendants l'un de l'autre, l'identité des conclusions fait présumer que nous n'avons pas erré dans cette explication de l'énigmatique *Tibi*.

noms abrégés ont enfin pris place parmi les noms officiels, augmentant le nombre du matériel onomastique disponibles.

Ces noms sont encore reconnaissables, pour celui du moins qui sait les formes anciennes, lorsque, latinisés en -o génitif *-onis*, ils ont passé en roman avec la finale *-on*, comme *Abbon*, *Aymon* (R. *haim*), *Baudon*, *Berton*, *Bozon*, *Dodon* (R. *thiuda*), *Faron*, *Gaston*, *Géron*, *Gozzon*, *Guidon*, *Hamon*, *Libon*, *Mazon*, *Othon*, *Wazon*, *Wodon*. Mais les lois phonétiques et les caprices de l'orthographe ont dénaturé beaucoup de mots. Si *Hugue*, *Hugues*, *Hughes* nous ramènent facilement à *Hugo*, on hésite devant *Hue*, *Huon*. *Thrudon* n'est qu'une forme d'historien : on la reconnaît avec peine dans la forme populaire *Saint-Trond*. Et qui retrouvera *Huno* dans *Hûhn*, *Wido* dans *Guy*, *Cuno* dans *Kûhn*, *Argo* dans *Herck*, etc.?

VI. — Le besoin pratique d'abréviation, qui a réduit les noms germaniques au premier terme, peut s'exercer autrement, en syncopant le début du nom. En ce cas le procédé est tout à fait mécanique. On ne s'est pas attaché à conserver le second composant en supprimant le premier : on abandonne une ou deux syllabes, parfois la voyelle ou la consonne initiale seulement ; il ne reste que la fin du nom dans le cas où il n'y a point de suffixe ajouté. De *Bartholomeeus* le flamand conserve *Meeus*, de *Nicklaas*, *Nicklaus* il retient *Claas*, *Claes*, *Claus* ou *Klaus* ; *Andreas*, *Andries* se réduit à *Dries*, *Arnolf* à *Nolf*. Le nuage des origines s'épaissit lorsque ces formes passent en pays wallon sous les graphies *Close*, *Clesse*, *Drèze* et *Dresse*.

VII. — Si le nom ancien reste entier et n'est modifié que par addition d'un suffixe, diminutif ou augmentatif ou autre, ou même de plusieurs, il reste d'ordinaire facile à déterminer. Exemples : *Jacquemin*, *Jacquemart*, *Jacquemon*,

Jacquemineau ; Lambertine, Adolphine ; Nicolardot ; Simonet, Simonon ; Thiriart, Thirion, Thirionet. Cependant, bien qu'on puisse aligner des centaines d'exemples de ce cas, ces formes pleines constituent une minorité dans la masse. Lorsque les noms sont allongés par des suffixes, ils subissent d'ordinaire une réduction compensatoire dans leur radical. Pour en donner une idée avec un certain ordre, nous devons classer nos exemples suivant l'espèce d'altération qu'ils présentent.

a) Le radical primitif semble avoir été raccourci par la fin et le suffixe est attaché à une forme courte. Exemples : *Lambin, Hubin, Robin.* Ce mode de réduction a besoin d'être examiné de près. On ne peut pas dire que le radical double ancien a été réduit au premier composant, ce qui serait une opération logique. On pourrait le soutenir si on décomposait *Rodin, Bodin*, qui nous laisseraient des radicaux réguliers *hrod-*, *baud-*, mais il n'en est pas ainsi pour *Robin, Lambin, Hubin*, dont le *b* appartient au second composant *-bert*. La réduction s'est faite de façon plus mécanique. Les noms à suffixes étant postérieurs de plusieurs siècles aux autres, ce n'est pas aux formes primitives et de signification transparentes que les suffixes ont été adjoints, mais à des formes secondaires vidées de leur signification : *Lam-*, *Hub-*, *Rob-*. Ainsi *Goffin* est tiré de *Goff* sans remonter à *Goda-~~frid~~*, *Stiénon* de *Stiene* sans remonter à *Stievene* ; *Henrard, Henrion* sont formés de *Henri*, non de *Heimrich*. D'autre part, il n'y a plus lieu de distinguer entre les noms de provenance germanique et ceux d'origine latine et ecclésiastique. La force de conservation sémantique abolie, ils sont traités tous avec la même liberté. On peut confondre également dans le matériel suffixal les terminaisons qui sont de vrais suffixes : *-on*, *-in*, *-el* (*-eau*, *-ea*, *-ai*, *-ay*, *-ia*), *-ard*, *-art*, *-ot*, *-otte*, le *-kin*, *-ken* flamand ; celles qui servent à former des noms patro-

nymiques : *-sen, -son, -sohn* ; les suffixes désinentiels : l's du génitif germanique et l'*is, i (y)* du génitif latin.

b) Il arrive aussi que le radical perde ou transforme quelque voyelle ou consonne intérieure, ce qui en modifie l'aspect et en masque l'origine. *Lamertin* est un dérivé de *Lamm* tiré de *Lamb* par assimilation de consonnes. Une voyelle antétonique disparaît dans le wallon *Pirnay*, qui est un diminutif de *Piron* au même titre que *Pironnet, Perrenot, Péronelle* ; dans le wallon *Wilmet* qui contient *Wilhelm. Bodet* n'évoque plus le radical *baud-* parce qu'on prononce l'*o* comme bref et ouvert et parce que le wallon *bodet* désigne une malle en osier ; et même si on écrit *Baudet*, le mot semble être une qualification satirique née du nom de l'animal. Le wallon *Cormeau* apparaît tout à fait obscur : la finale est francisée, le radical est déformé de *qwar-* ou *qwèr-* ; le mot a pour base *quadragesimum caresme* ; c'est le nom donné à un enfant né le quarantième jour avant Pâques.

c) Le nom, s'allongeant par la fin, est amputé d'une ou plusieurs syllabes initiales. Il suffit quelquefois de la suppression d'une voyelle ou d'une consonne pour dénaturer la physionomie d'un mot. *Thévenet* ne fait pas songer à *Stievenet* ; ni *Tassin, Tasquin* à *Stas* ; ni *Melon, Melin, Mélart* à *Amel* ; ni *Mauray* à *Amalaric*. Mais le grand jeu de la syncope s'étale dans les séries suivantes, dont il suffit de donner des échantillons.

Bastin, Bastien, de Sébastien.

Binet, de Aubinet ou Lambinet ou Hubinet ou Robinet.

Botin, de Lambot, Libot, Hubot, Ribot.

Chardin, de Bouchard < Burk-hard.

Colet, Colette, Colin, Collot, Colard, Colardeau, Collardin, Clerdin ; *Classen, Claskin* ; *Collignon, Col soul*, etc. : de Nicolas.

Copin, Keppenne, de Jacob. *Kobus*, de Jacobus.

Drion, de André, w. *Andri*.

Gonay, de Hugon > *Hugonnet*, *Huguenet*.

Hans, *Hansen*, *Hansenne* ; *Hennen*, *Henin*, *Henon*, *Hennequin*, etc. : de Jehan.

Kinet, de Gilkin, Frankin, *Stasquin*, *Raskin*, *Renkin*, etc.

Lippens, *Lipsius*, de Philippe.

Manet, d'un composé en *-man*, comme *Herman*, *Gilman*, *Osman*, *Wiseman*, *Wittmann* ; ou d'un nom hypocoristique *Mano*.

Meessen, *Miessen*, de *Bartholomees*.

Minot, de *Willemin* ou *Jacquemin*. L'*m* de *Jacquemin* fait partie du radical : *Jacques* vient de *Jakĕme*, qui a produit *Jacquemar*, *Jacquemin*, *Jacqueminot*, *-eau*, *-on*, *Jamar*, le w. *Djâmin*, *Djâminon*, *Djâmessin*.

Monet, *Monnet*, *Monon*, de *Simon*.

Mottet, de *Jacquemotte* ou *Wilmotte*.

Naudet, *Nautet*, *Nottet*, *Noté*, de *Renaud*, *Renaut*. La finale *-et* se prononce *é* dans la patrie du célèbre chanteur tournaisien *Jean Noté* : de là cette nouvelle graphie.

Nélis, de *Cornélis*, *Corneille*.

Nisard, *Nisot*, *Niset*, *Niézzette*, de *Denis* < *Dionysus*.

Nols = fils d'*Arnold*.

Parotte, forme féminine, de *Gaspar*.

Pinet peut se rattacher à *Copin* de *Jacob*, à *Herpin*, *Sterpin*, *Loupin*.

Raes, *Raskin*, de *Erasmus*.

Sante, *Sandart*, de *Alexandre*.

Sinet : il ne reste que l'*s* finale de *Thomas*, qui a produit *Thoms*, *Tom*, *Thomassin*, *Massin*, *Massart*, *Masson*, *Masseau*, *Massinet*, *Massenet*, *Sinet*.

Sonnet peut se rattacher à *Renson*, *Wilson*, *Nelson*, etc.

Thies, *Thyssen*, de *Mathis* = *Mathias*.

Tholet, de *Bertholet* diminutif de *Bert-hold*.

Thône, Thonon, Thonet, Thonnart, Thunus, Theunis, Thonissen : de Antonius, Antoine, w. *Antône*.

Tasset, Tassin, Tasquin, de Istace = Eustache.

VIII. — Dans ce qui précède, nous n'avons pas séparé les formes flamandes des formes wallonnes. Sans cesse les noms franchissent avec les personnes la frontière linguistique. Des bouches étrangères les façonnent à leur mode de prononciation : nous romanisons les noms germaniques, les Flamands germanisent les noms wallons. Les scribes en outre y mettent leur petit grain d'initiative. Il se crée ainsi un contingent considérable de formes mixtes, d'hybrides où l'analyse peut reconnaître le cachet de plusieurs langues : *Pierkin, Piette* ; *Janson, Hanssenne* ; *Wathelet, Vatel, Gattel* ; *Hamélius, Amel, Mélotte, Mylo* ; *Macaire, Macoir, Macorps* ; *Mâcrawe*, etc. Il nous reste à expliquer des noms qui n'ont pu trouver place dans ce cadre. Ceux-ci ne sont plus ce qu'on nomme improprement des prénoms, mais des noms tirés de métiers, de lieux d'origine, de sobriquets locaux. Intelligibles dans leur centre de formation, ils deviennent autant d'énigmes quand ils sont transportés ailleurs. L'onomastique wallonne contient ainsi une foule de noms étrangers. Il nous en vient, par les journaux, la littérature, l'histoire, un autre afflux que nous ne pouvons pas ignorer. La matière est illimitée. A défaut d'études systématiques, d'heureuses rencontres peuvent seules nous expliquer ces noms exotiques. Nous nous bornerons à donner ici quelques exemples suggestifs.

Nous ne savons pas dans notre Est-wallon que le picard *Cambier* signifie brasseur, *Carlier* charron, *Chandelon* fabricant de chandelles. — *Chapuis, Chapuys* est un nom du Midi français signifiant menuisier. — *Escohier, Scohier, Scohir, Scohy* est un ancien nom roman du fabricant de chaussures, mais ce nom est tiré de l'ancien-haud-allemand

scuoh, all. moderne *schuh* soulier. Il correspond à l'allemand *schuster* cordonnier, composé de *scuoh* et de *sûtar*, qui est le latin *sutor* couseur. On retrouve *scuoh* dans *Schuchart* et *Schubert*. — *Luchaire* en provençal signifie lutteur. — *Talbot*, qui est *Tallebot* dans les *Mémoires* de JACQUES DUCLERCQ et *Talebô* dans les *Noëls bourguignons* de LA MONNOYE (édit. Fertialt, 1842, p. 216) se traduit par taille-bois. — *Pottecher* est le nom d'un auteur dramatique qui s'est consacré à faire du théâtre populaire et qui est devenu le créateur et directeur d'un théâtre de ce genre à Bussang en Alsace. Par ces données, un peu de flair fait deviner que ce nom doit être de l'allemand d'Alsace. Prononcez-le comme tel, il se révèle syncopé de *Apoteker*, *Apotecher* (*apothecarius*), il correspond au français *boutiquier*. — *Colbert*, qui semble être à première vue un nom franc à second terme *-bert*, vient en réalité du *co-libertus* du moyen âge. — *Daudet* n'est pas un nom à suffixe diminutif *-et* : c'est un *Deus-dedit* synonyme de notre *Dieudonné*.

D'autres noms indiquent le lieu d'origine, un pays, un village ou quelque particularité locale. Évidemment on ne songe pas toujours à demander la solution à cet ordre d'idées, et encore faut-il savoir s'orienter d'après des indices phonétiques. Le nom wallon *Baiwîr* signifie le Bavaois ; *Berryer* originaire du Berry ; *Besme* ou plutôt *Bême*, l'assassin de Coligny, était de Bohême. — *Dupuy* vient de *de podio* ; *puy* désigne une colline du Midi. — *Nouquier* est également méridional et signifie noyer *nucarius*. — *Murquier* et *Murger* est le tas de pierres qu'on dénomme aussi monjoie. — *Clédat* en gascon signifie clayonnage : il s'agit sans doute d'un clos entouré d'une haie de branches entrelacés. — Notre collègue M. BOISACQ a expliqué très élégamment son nom à la fin d'un de ses articles : ce nom vient du Midi et signifie « lieu abondant en buis », de *buxus* plus le suffixe *-acus*. Il y a un Boissac dans la Haute-Vienne, des Bussac

dans le Cantal, la Dordogne, la Charente-inférieure, auxquels correspondent plus au Nord les Boissay, Boissey, Boissei, Boissy, les Bussy, Bucy, Buissy, Buxy, etc., issus de *buxetum*.

IX. — Il n'est pas nécessaire qu'un nom de cette nature vienne de très loin pour être obscur. Les mauvaises graphies déroutent. Le verviétois *Seghaye* doit se comprendre *sèche-haie*, haie sèche. Un Wallon de l'Est ne soupçonne pas « chêne » dans le hennuyer *Quenne*. Il suffit de prononcer dur le *g* écrit en fonction de *dj* ou de *tch* pour être désorienté: le nom d'une famille *Goire* originaire de Grand-Rechain devrait se lire *Djwér*, c'est-à-dire Georges. *Gorissenne* cache le flamand *Joorissen*. Il suffit même de prononcer brève une voyelle longue que les graphies indigentes n'accroissent pas : *Crassawe* ne fait pas penser à *crasse âwe* ou *crâsse âwe*, oie grasse, nom d'enseigne. *Deldime* ne devient clair que si on rétablit *dèl dîme*, le préposé à la réception de la dîme.

Nous avons vu par l'exemple *Dejone* que l'article de flamand fait faire des contre-sens aux Wallons et aux Français. Henri Gaidoz, directeur de la *Revue Celtique* et de *Mélusine* croyait estropié le nom d'un folkloriste flamand *de Cock* : il y voyait *De coq* au lieu de *Le queu*, *Lekeu*, le cuisinier. Les formes flamandes *Decort*, *Delang*, *Dewalle*, passant en pays wallon, demeurent incomprises : dans le premier on comprend « décor » au lieu de « le court » ; dans le second « de l'ange » au lieu de « le long » ; le troisième, qui signifie tout bonnement « le Wallon », n'inspire aucun sens aux Wallons.

Le nom du peintre Henri Degroux, l'auteur du « Christ aux outrages », qui vient de mourir, m'a longtemps intrigué. Un jour j'ai trouvé, dans un texte de 1584 concernant Lambermont, « Colas le groux Henri » : *Degroux* signifie

« le gros » ! On objectera que le flamand doit dire « de groot », mais je ne dis pas que le nom est essentiellement flamand, il n'est que flamandisé. Il a dû être importé en Flandre du pays roman, et, pour préciser davantage, soit d'une région où l'on prononçait *grôs* à la française, avec *ô* fermé, presque *ou*, non pas *gros* à la wallonne, soit tout au moins d'une personne qui savait prononcer *grôs*. Les scribes flamands ont traduit l'article qu'ils comprenaient et laissé intact l'adjectif qu'ils ne reconnaissaient pas.

On se rappelle dans la guerre des Boers le nom du général *Kronje*. Ce nom provenait d'un *Croignet* français émigré en Hollande à la révocation de l'Édit de Nantes. On prononçait donc *Cro-gnet* comme *po-gnet*, *empo-gner*. Mais je ne perçois pas l'origine de *Croignet*. Est-ce un diminutif de *cron* bancal ? Il n'est pas probable qu'il vienne de *gron-*, ancien haut allemand *grôni* vert, parce que l'analogie de *grognon*, *grogner* aurait protégé le *g* primitif.

Autres exemples de déformations à dépister, qui proviennent de la migration des noms. On trouve dans la province de Liège, surtout au pays de Herve, le nom de *Pau-chenne*. En ramenant cette graphie à *Pôchè*, on y découvre *Poncin*, dérivé de *Ponce*, *Pons*, latin *Pontius*. Le mot a passé en pays flamand, il en est revenu avec la finale *èn* ; le hervien a prononcé *ô* pour *on* suivant son habitude de dénasaliser ; le scribe a écrit *au* pour *ô*, *enne* pour *èn*, et le mot est devenu inintelligible. Même phénomène pour *Poskin* : prononcez *Pôskin*, comprenez *Pons-kin*, un synonyme flamand de notre *Poncelet*.

J'ai épinglé le nom d'un J.-B. *Péterge* noyé dans la Sambre. On le disait originaire de Martelange, à la limite entre wallon et allemand du Grand-Duché. Mais une autre annonce nommait la personne Emmanuel *Petesche*. J'en ai conclu qu'il fallait délaissier la finale *-erge* de flamberge ou auberge et se rabattre sur *Peterschen*, Petit Pierre.

Il y avait à Verviers au siècle dernier une salle Dutz, qui a beaucoup servi aux fêtes de sociétés avant la construction du théâtre. *Dutz* était le nom du propriétaire. Ce nom se décelait germanique par le *tz* final. J'ai été persuadé que c'était une variante de *dietsch*, thiois, en apprenant que ce dernier se prononçait *dûtz* dans le Hageland. Le nom du célèbre philologue *Diez* doit avoir le même sens.

Je terminerai par deux noms en *-us* qui affectent une physionomie latine. *Kalbus*, lu sur une enseigne à Liège, me semble un composé de *kalb* et *hus*, allemand *haus*, maison ; donc « logis des veaux ». — *Wisimus* est le nom que porté avec crânerie un bon wallonisant de Verviers, mon collaborateur de l'*Anthologie des poètes wallons verviétois*. La terminaison *-mus* se ramène à l'allemand *maus*, l'ensemble à *wiesel-maus* synonyme de l'allemand *wiesel*, anglais *weasel*, ancien français *voison*, wallon *vêheû*, *vêchetû*, *wiheû*, *wiha*. La *wieselmaus* doit être la belette commune, *mustela vulgaris* L., qu'on nomme en flamand *muishondje*, *wezel*, plutôt que le putois, de taille plus grande, auquel ne conviendrait pas le nom de *maus*, *muis*. Il existe un autre composé tout à fait analogue : *cisimus*, en allemand *ziesselmaus*, cité dans la *Lexicographie latine du XII^e et du XIII^e siècle, trois traités...* de SCHELER, p. 50. *Wisimus*, au figuré, est donc le gamin souple comme une anguille, le fureteur, le « furet » qui se glisse partout. Mon collègue sera-t-il content de l'étymologie proposée ?
